

Conseil Municipal du 18 juin 2021
Interventions d'Odile Maurin
Hotel de ville, Toulouse

9.10 Quartier Paléficat – Implantation d'un collège – Reprise d'emprises foncières auprès de l'EPFL du Grand Toulouse (Habitat et opérations foncières 21-0181)

Monsieur le Maire, chers collègues,

Nous allons nous abstenir de voter cette délibération, non pas parce que nous serions contre l'implantation d'un collège, mais parce qu'encore une fois, nous avons du mal à comprendre le défaut d'anticipation qui caractérise la politique de la métropole en matière de transport et d'urbanisation.

Il n'a échappé à personne que le BUN, Boulevard Urbain Nord, a été annulé par la justice, et que s'il y a bien des arrêts de bus à proximité du futur collège, les fréquences et les trajets ne sont pas à la hauteur des besoins, et alors que le chemin de Virebent et la petite portion de BUN sont régulièrement encombrées aux heures de pointe, cette construction sans anticipation des infrastructures va conduire à une saturation des accès routiers.

Il y a un bus pour rejoindre le métro de Borderouge en faisant un gros détour, sans site propre et avec une fréquence insuffisante aux heures de pointe. Quant aux habitants de Launaguet, leurs collégiens devront prendre deux bus et faire un changement pour arriver avec des bus sans sites propres, avec des fréquences de passage insuffisantes, et donc une vitesse commerciale qui n'incitera pas les parents à abandonner la voiture.